

PLU BIOCLIMATIQUE

LES MARCHES EXPLORATOIRES MODE D'EMPLOI



**FAITES-NOUS PART DE VOTRE
EXPÉRIENCE DU TERRITOIRE PARISIEN !**

**OBSERVEZ, MARCHEZ ET ARPENTEZ
VOTRE ARRONDISSEMENT**

LES MARCHES EXPLORATOIRES MODE D'EMPLOI

4 GRANDES ÉTAPES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES EN CONCERTATION AVEC LES PARISIEN.NE.S

2021	2022	2023	
12 avril au 16 juillet concertation sur le diagnostic	début 2022 concertation sur les grandes orientations	mi-2022 concertation sur le projet de règlement	2023 enquête publique et approbation du PLU en 2023

LE PLU C'EST QUOI ?

Document stratégique pour Paris, le Plan local d'urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement et règlemente toutes les constructions de la ville.

UN PLU BIOCLIMATIQUE POURQUOI ?

Son évolution est aujourd'hui nécessaire pour :

- l'actualiser,
- prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et de l'adaptation de la ville au changement climatique,
- répondre aux attentes des habitant.e.s en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La première étape de la concertation consiste en un diagnostic partagé du territoire parisien. Ce diagnostic servira de base au futur projet d'aménagement et de développement durable. Il déterminera les grandes orientations du futur PLU.

DRESSEZ LE PORTRAIT DE VOTRE ARRONDISSEMENT À UN INSTANT T

Réalisé en étroite collaboration entre la Ville et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), le diagnostic présente un état des lieux du territoire en 2020, ses atouts, ses contraintes et son évolution depuis la dernière révision de 2006. Il aborde l'ensemble des enjeux influant sur le cadre de vie des Parisien.ne.s.

Il est consultable sur le site paris.fr
ou sur [idée.paris.fr](https://idee.paris.fr)

Vous trouverez dans ces documents des extraits du diagnostic, mais vous pouvez bien sûr réagir sur l'ensemble du document.

Pour nourrir ce premier diagnostic technique, nous vous invitons à réaliser des marches exploratoires en vous appuyant sur ces kits de marches en autonomie dans votre arrondissement.

OBJECTIFS

- Prendre connaissance in situ du diagnostic réalisé par la Ville et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur)
- Exprimer sa connaissance du terrain et son ressenti
- Confirmer, infirmer ou compléter le diagnostic territorial

RÉALISEZ UN DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Cette marche exploratoire est un moyen de transmettre aux services de la Ville de Paris votre connaissance de l'arrondissement. En tant que riverain, vous êtes en contact direct avec la vie du quartier et vous croisez de multiples points de vue : cyclistes, enfants, commerçants, usagers de transports en commun, promeneurs, joggeurs...

KIT PRATIQUE DU MARCHEUR

Pour le repérage

stylo ou feutre, support rigide, de quoi photographier, papier brouillon, plan du parcours réalisé et de ses environs.

Pour soi

un masque, en fonction de la durée prévue du parcours : vêtements et chaussures adaptés.

LES MARCHES EXPLORATOIRES MODE D'EMPLOI

1

**TÉLÉCHARGEZ
CE CAHIER
« MODE D'EMPLOI »**

Explication de la démarche

Modalités de la marche
exploratoire en autonomie
et modalités de restitution

Rappel du calendrier de concertation

Détail des attendus et objectifs

2

**TÉLÉCHARGEZ
LE CAHIER DE PLANS**

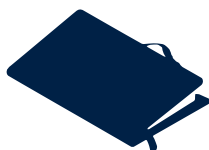
Cahier de plans détaillés de l'arrondissement

Proposition de points d'intérêts
thématiques à aller visiter

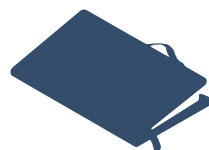
**SELECTIONNEZ LES
SECTEURS QUI VOUS
INTÉRESSENT ET
IMPRIMEZ-LES !**

3

**TÉLÉCHARGEZ ET IMPRIMEZ
AU CHOIX ET SELON VOS AFFINITÉS
UN OU PLUSIEURS CAHIER(S)
DE MARCHE THÉMATIQUE**



Logement
et activité
économique



Équipements,
services et mobilités



Environnement,
nature et santé



Paysage urbain
et patrimoine

Dans chaque cahier
un questionnaire thématique construit
à partir du diagnostic de l'Apur

des points d'intérêts détaillés
à aller visiter et à commenter

4

**RESTITUEZ VOS IDÉES,
REMARQUES ET COMPLÉMENTS**

**SCANNEZ OU
PRENEZ EN PHOTOS**
vos questionnaires remplis
et vos cartes commentées

ET ENVOYEZ-LES À
plu16@caue75.fr

5

**PARTICIPEZ À LA
RÉUNION DE RESTITUTION**

LE 12 JUILLET 2021 À 18H30

**à la mairie du 16ème arrondissement,
71 avenue Henri Martin**

Lors de la réunion, des documents
synthétiques et partagés seront établis.
Ils seront mis en ligne sur
idee.paris.fr au titre de la marche
exploratoire Paris 16e.